

Chalon : comment Nicolas Gardères peut-il être l'avocat de la ligue de défense des musulmans ?

écrit par Christine Tasin | 10 août 2015



La saga des musulmans voulant à tout prix halaliser les cantines de France -traduisez "en chasser le porc"- continue et prend de l'ampleur avec l'exemple, emblématique de Châlons sur Saône.

Rappel des faits :

En mars dernier, le maire de Chalon sur Saône décidait de mettre fin aux repas de substitution au porc dans les cantines de la ville. Décision qui, jusqu'à présent, est légale. La cantine dépend de la Mairie donc ne saurait prendre en compte les religions des utilisateurs (*l'Etat ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte...*) ; de plus, c'est un service facultatif offert aux parents qui peuvent faire déjeuner leurs enfants chez eux ou chez une gardienne. A ce titre, le Maire a tout à fait le droit de proposer le même repas à tous, sans se soucier des desiderata de chacun, et il l'a parfaitement expliqué :

« Il est indispensable de revenir à une pratique exigeante du vivre-ensemble. Cela passe par une séparation de la sphère publique et de la sphère privée. En cet effet, l'offre de restauration ne peut pas prendre en compte des considérations religieuses. Proposer un menu de substitution dès lors que du porc est servi, c'est opérer une discrimination entre les enfants, ce qui ne peut être accepté dans le cadre d'une République laïque. Les cantines scolaires de Chalon doivent redevenir des espaces de neutralité.

Naturellement l'ineffable communautariste Bel Kacem s'est mêlée de ce qui ne la regardait pas... reconnaissant néanmoins que *La loi ne les oblige à rien*. Nous ne le lui faisons pas dire.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/refus-de-repas-de-substitution-a-la-cantine-le-11-aout-le-maire-de-chalons-sur-saone-au-tribunal/>

Naturellement encore l'ineffable "avocat des voyous" Karim Achoui, de la *Ligue de défense judiciaire des musulmans* a porté plainte :

<http://www.bienpublic.com/actualite/2015/07/29/menus-de-substitution-le-maire-au-tribunal>

L'audience est fixée au 11 août...

Nous attendions avec impatience l'audience sans nous douter que l'un des avocats (il en faut plusieurs pour une si petite affaire ?) est Nicolas Gardères. Un article du Point nous le révèle.

[http://www.lepoint.fr/societe/chalon-sur-saone-y-aura-t-il-des-menus-sans-porc-a-la-cantine-09-08-2015-1955686_23.php?M_BT=483916955267#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20150809](http://www.lepoint.fr/societe/chalon-sur-saone-y-aura-t-il-des-menus-sans-porc-a-la-cantine-09-08-2015-1955686_23.php?M_BT=483916955267#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20150809)

Qui est Nicolas Gardères ?

Un jeune avocat, gauchiste, sympathisant (et peut-être militant) de EELV, défenseur des clandestins et autres envahisseurs de notre beau pays.

Un jeune avocat, au demeurant sympathique, adepte de la provocation, adorant s'encaïllir dans les organisations qu'il pourfend de sa haine militante. Il a ainsi défendu quelques personnes peu appréciées du pouvoir et des medias, comme Serge Ayoub des *Jeunesses nationalistes révolutionnaires*, Richard Roudier de *Réseau Identités* ou Josiane Filio de *Riposte laïque* et m'a fort aimablement proposé de défendre *Résistance républicaine* ou moi-même si un jour mon avocat Maître Pichon était indisponible pour une affaire ou une autre.

Alors, forcément, avec Nicolas, il s'agit, en permanence, d'un jeu d'attraction/répulsion, de coup de chapeau en coups de règles sur les doigts, c'est le mauvais garçon invité au sein de la famille qui prend un malin plaisir à cracher à la figure de ceux qui l'ont accueilli.

La fessée quand il défend le voile à l'Université :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/non-nicolas-garderes-le-voile-a-luniversite-na-rien-a-voir-avec-la-liberte/>

Le coup de chapeau quand il dénonce la charia et le Qatar quelques mois après... sans se soucier de son incohérence :

<http://resistancerepublicaine.com/2015/coup-de-chapeau-a-nicolas-garderes-gauchiste-denoncant-charia-et-qatar/>

A nouveau la fessée quand, invité aux Assises de la liberté d'expression, il insulte les spectateurs présents, nécessitant de ma part une mise au point musclée :

Nous n'avons jamais, jusqu'à présent, exigé que nos avocats soient sur nos positions idéologiques, mais la réalité est que

la plupart d'entre eux sont des avocats militants, qui ne sont pas d'accord avec nous sur tout mais qui ne regardent pas notre combat comme celui de "fascistes" ou d'une extrême-droite nauséabonde". Tous, sauf Nicolas Gardères, et cela nous convenait. Nous aimons le débat, nous nous amusons des provocations de Nicolas, et puis, après tout, il a gagné le procès en appel de Josiane Filio et celui de Richard Roudier, cela vaut mansuétude et bienveillance.

Mais nous n'en sommes plus là. En acceptant de défendre l'association d'Achoui dans un combat anti-laïque par excellence, il s'agit pour nous d'une double trahison.

D'abord, travailler avec Achoui quand, comme Nicolas Gardères, on gagne bien sa vie et qu'on peut se permettre de choisir les dossiers... cela interpelle.

Nicolas, tu ne me feras jamais croire que tu ne sais pas qui est Achoui, ancien avocat radié du barreau. Toi tu le sais, forcément, mais un petit rappel n'est pas inutile pour nos lecteurs.

<http://resistancerepublicaine.com/2013/ils-lancent-leurs-chiens-contre-lislamophobie-avec-laide-de-roland-dumas/>

<http://ripostelaique.com/militant-de-la-charia-karim-achoui-veut-faire-interdire-riposte-laique.html>

Quant à la ligue de défense judiciaire des musulmans qui attaque tous azimuts tout ce qui ne se couche pas devant les desiderata islamiques...

<http://resistancerepublicaine.com/2013/ils-ont-ose-creer-la-ligue-de-defense-judiciaire-des-musulmans-par-jean-f/>

Bref, tout cela ce n'est pas du beau monde, Nicolas ! C'est le moins que l'on puisse dire...

Tu es très sympathique, Nicolas, tu es un commensal fort agréable capable de rendre un beau culte à Bacchus et à ce titre tu es un peu des nôtres, mais, Nicolas, peut-on, au nom de la défense de toutes les libertés individuelles se transformer en fossoyeur de la France ?

Nicolas, peut-on imaginer que tu nous défendes, nous qui menons une lutte acharnée contre l'islam et que tu défendes en même temps et ceux qui nous entraînent devant les tribunaux et ceux qui mènent un combat exactement opposé au nôtre ?

Cela s'appelle un conflit d'intérêt, Nicolas.

Cela s'appelle un lourd problème d'éthique, Nicolas.

Ce qui est en jeu, c'est que tu puisses défendre nos pires ennemis et mettre à leur service tes qualités, ta rhétorique, ta connaissance du droit... contre nous.

Parce que ce que demandent Achoui et la LDJM, Nicolas, c'est la charia en France, ni plus ni moins (relis les articles mis en lien ci-dessus, tu verras, c'est très clair). Or, Nicolas, la charia c'est la fin de la liberté d'expression, la fin de la liberté d'aimer qui l'on veut, quels que soient son sexe, sa couleur, son origine, sa couleur... et c'est la fin des libertés individuelles que tu es si fier de défendre en acceptant de travailler avec tous les milieux.

C'est incohérent, Nicolas. Tu te fais hara-kiri. Après tout c'est ton choix. Mais pourrions-nous dorénavant, à *Riposte laïque* comme à *Résistance républicaine* te garder comme avocat ? Pourrions-nous verser le moindre euro à quelqu'un qui met son art et ses capacités au service de l'ennemi ?

Apparemment, dans ton monde, on ne sait pas encore qu'on est en guerre. Je suis désolée de te l'apprendre, mon cher Nicolas. Et en temps de guerre, collaborer avec l'ennemi, c'est être un traître.

Comment pourrions-nous travailler avec un traître ?

On t'aime bien, Nicolas, tout cela est dommage, très dommage..
Mais tu nous mets dans une situation impossible.

Christine Tasin